Image not found or type unknown

dommage matériel personnel

Par **nani63430**, le **31/10/2023** à **19:40**

bonsoir,

mon fils a un Traxxas télécommandé (valeur 500€). Il veut le vendre. Il a trouvé un acheteur potentiel. Mon conjoint et ce client se sont donné rv sur un parking pour faire une démonstration. Mon conjoint a fait un tour et a fait une fausse manipulation, au lieu de freiner il a accéléré. Le Traxxas s'est jeté dans la roue de notre véhicule. L'appareil télécommandé est sérieusement endommagé. Pensez vous que l'assurance peut marcher en sachant que c'est nous qui avons endommagé le véhicule et que c'est le notre ? Et quelle assurance faire marcher ?

Merci d'avance à tous pour votre aide

Par **Visiteur**, le **31/10/2023** à **20:05**

Bonjour,

Non, aucune assurance ne couvrira les dommages fait à vous mêmes.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés